Bulletin d'Inscription pour le Mercredi 13 sept. 2017

à Retourner à l'adresse suivante Foyer du FCS 2, Espace Georges LEVY (Stade Municipal) 67600 SELESTAT



Pour tout renseignement au 06 86 68 81 90 ou au 06 86 68 81 89



	mail :
	ce:
	d'emplacement de 5m :d'emplacement de 7 m :
Joindre également une photocopie de la carte d'Iden un chèque de 10 € de caution qui sera rendu après A règler par chèque bancaire libéllé à l'ordre du Fo	tité et nettoyage de la place
Déclare sur l'honneur : Je certifie avoir pris connaissance du règlement	ci-joint et de participer que à 2 marchés aux puces.
Je certifie avoir pris connaissance du règlement Fait à: le:	

Samedi 17 septembre 2017

au Stade Municipal de Sélestat

Organisé par le FC Sélestat Football 1906 Réservation : Foyer du FCS 2, Espace Georges LEVY 67600 SELESTAT Renseignements: 06 86 68 81 90 / 06 86 68 81 89

- Taille de la manifestation jusqu'à 200 stands.
- L'Introduction de substances nocives ou explosives est interdite dans le périmètre du marché aux puces.
- La vente d'armes blanches non mouchetées ou à percussion est strictement interdite.
- Toute utilisation ou démonstration de mécanisme dangereux est interdite.
- Toute déclaration et (ou) vente frauduleuses seront sanctionnées.
- Les animaux doivent être tenus en laisse ou enfermés.
- L'exposant est prié de laisser l'endroit propre et se fera rembourser le chèque de caution de 10 € à son départ. Tout départ avant 16h perd sa caution.
- Le véhicule de l'exposant sera placé à l'arrière de son stand gratuitement.
- Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement.
- En cas de non respect de ce règlement, l'association organisatrice est seul juge, et peut même procéder à l'exclusion, sans remboursement ni aucun dédommagement.
- Toute réservation non accompagnée de son paiement et chèque de caution ne sera pas prise en compte.
- Ce règlement a été déposé à la Mairie de SELESTAT.
- Mise en place dès 6 heures.

